

Juste Terre!

mensuel n° 229 | avril 2026



Le plaidoyer, c'est nous, c'est vous.

Selon la définition, le plaidoyer semble réservé aux experts et expertes : un ensemble d'actions stratégiques pour influencer les décideurs et décideuses politiques, économiques ou sociaux, changer des lois, faire bouger des lignes. Le terrain des ONG, des juristes, des militants et militantes aguerris. Pas le vôtre. Détrompez-vous.

Entraide et Fraternité se bat sur ce terrain depuis des années contre l'accord UE-Mercosur et le fardeau de la dette des pays du Sud, Action Vivre Ensemble depuis l'an dernier pour la gratuité des repas scolaires et des alternatives alimentaires accessibles à toutes et tous en Wallonie et à Bruxelles. Des fronts différents, une conviction commune : il n'existe pas de hiérarchie dans l'injustice. Les inégalités sociales et climatiques sont les deux faces d'un même monde à transformer.

Mais ce monde ne se transformera pas sans vous.

Car le plaidoyer ne commence pas dans les couloirs du Parlement. Il commence à votre table : chaque jour, vous votez à trois reprises lors de vos repas. Il commence aussi quand vous prenez la parole au Conseil communal, quand vous proposez à votre unité pastorale de convertir un terrain vague en potager collectif, quand vous refusez de hausser les épaules face à ce qui vous semble injuste et le revendiquez.

C'est ça, le plaidoyer. La création d'un rapport de force pour changer les choses à la portée de chacun et chacune.

Et cette résistance-là n'est pas anodine. À l'heure où certains sont tentés de confier leur destin aux magnats de la tech ou aux bonimenteurs populistes, chaque geste citoyen est un acte de démocratie. Un rappel que le pouvoir n'appartient pas qu'aux puissants, qu'il se construit aussi depuis la base.

Le plaidoyer, c'est nous, c'est vous. Il commence maintenant.

Édito

⊕ Jean-François Lauwens
responsable du Service politique





Accord UE-Mercosur : place à la justice, la mobilisation continue

⊕ Propos recueillis par **Valentine Matuszczak**, stagiaire au Service politique

Après 25 années de négociation, l'accord entre l'Union européenne et les membres du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay) arrive au terme de son processus après un passage en force antidémocratique. Est-ce la fin? Pas tout à fait. Comme le dit Eloïse Tuerlinckx, chargée d'études et de plaidoyer pour Entraide et Fraternité : « Le combat continue! »



Eloïse Tuerlinckx

Qu'est-ce que l'accord UE-Mercosur? Et pourquoi s'y opposer? Quelles sont ses conséquences ici et en Amérique du Sud?

Eloïse Tuerlinckx : C'est un accord d'association avec un volet commercial, mais aussi un volet politique. L'accord va simplifier les échanges commerciaux entre les deux blocs, l'Union européenne et les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay), permettant des profits économiques dans l'UE pour les secteurs industriels, notamment automobiles et pharmaceutiques, tandis que, pour l'Amérique du Sud, ce sont surtout des produits agricoles qui seront exportés : bœuf, soja, sucre et riz. Cependant, ces échanges ne sont pas sans conséquences : alors que l'agro-industrie et les grosses entreprises s'enrichissent, ce sont les petits producteurs et productrices sud-américains, les consommateurs, les consommatrices, les agriculteurs et agricultrices européens qui en payent le prix.

Dans le Mercosur, ces accords vont pousser à produire plus. Ce qui veut dire : utiliser davantage de pesticides (alors qu'ils causent déjà la mort par empoisonnement d'une personne au Brésil tous les deux jours), augmenter la déforestation et l'accaparement des terres par des méthodes de plus en plus violentes. En Europe, les marchés seront inondés de produits du Mercosur qui ne sont pas soumis aux normes européennes. Ainsi, les consommateurs et consommatrices se retrouvent à manger du bœuf boosté aux activateurs de croissance et des fruits et légumes arrosés de pesticides, souvent sans en être informés : alors que l'étiquetage est obligatoire pour les produits bruts, il ne l'est pas pour les produits transformés comme les steaks hachés ou les plats cuisinés. Le comble? La plupart des pesticides utilisés en Amérique du Sud sont produits en Europe mais interdits chez nous car jugés trop nocifs. Pourtant, on les envoie en Amérique latine, où ils

détruisent la biodiversité et la santé des producteurs et productrices, et ils se retrouveront dans nos assiettes d'ici quelques mois. En plus d'augmenter les risques sanitaires pour les consommateurs et consommatrices, cela désavantage grandement les produits agricoles européens.

Dans l'Union européenne, on a surtout vu les agriculteurs et agricultrices qui se sont mobilisés contre l'accord. Pourquoi et avec quel impact?

E.T : Le monde agricole a eu, encore une fois, le sentiment légitime d'être la monnaie d'échange d'un accord commercial. Ce n'est pas la première fois que l'Union européenne privilégie d'autres pans de son économie au détriment de l'agriculture, mais c'est certainement la fois de trop. Ce déséquilibre entre les secteurs d'activités nous pose aussi la question de notre souveraineté alimentaire : on délocalise de plus en plus notre alimentation. Le nombre de



Manifestation organisée à Bruxelles devant les institutions européennes par la Coalition Stop UE-Mercosur, réunissant ONG (dont Entraide et Fraternité) et syndicats agricoles.

fermes en Europe chute drastiquement. D'ici à 2040, on estime que l'UE perdra encore deux tiers de ses fermes. C'est un énorme problème, il n'y a aucune vision stratégique là-dedans. De plus, les agriculteurs et agricultrices se sentent trahis : après leurs nombreux efforts pour réduire leur empreinte environnementale grâce au Green Deal, l'UE ouvre désormais ses portes à un marché où l'utilisation de pesticides, d'OGM et d'antibiotiques est bien moins régulée, où la déforestation est acceptée, etc. Bien que leurs mobilisations n'aient pas suffi à empêcher la signature de l'accord en décembre dernier, elles ont eu un impact médiatique et politique : de nombreux politiciens et

politiciennes ont voté contre l'accord après les mobilisations agricoles, ce qui est d'autant plus important quand on sait que le vote pour saisir la Cour de justice s'est joué à 10 voix près (334 voix pour, 324 voix contre et 11 abstentions).

Et chez Entraide et Fraternité, qu'avez-vous fait ?

E.T : Chez Entraide et Fraternité, on défend des accords durables, responsables, qui respectent l'environnement et les populations. On ne s'oppose pas à tous les accords commerciaux en général, mais quand on voit à quel point celui-ci est néfaste, on ne peut pas ne rien faire. Entraide et Fraternité a ainsi rejoint la Coalition Stop UE-Mercosur, qui regroupe 15 ONG avec différentes expertises

sur le sujet. Ensemble, on a mis en place toute une série d'actions depuis plus d'un an et encore aujourd'hui, notamment pour sensibiliser la population aux enjeux de l'accord. Parfois, on pense que c'est très technique ou que cela ne nous concerne pas alors que ce sont des enjeux concrets qui touchent notre alimentation de tous les jours. On a relayé quelques outils d'interpellation en ligne et mené des actions variées à Mons, Liège, dans la province du Luxembourg. Le but était d'informer la population et de faire du bruit médiatiquement. À Bruxelles, on a organisé des manifestations devant les institutions européennes avec d'autres ONG et les syndicats agricoles. À côté de cet aspect de sensibilisation et mobilisation, on



a également obtenu des rendez-vous avec des décideurs et décideuses, pour discuter de notre position sur l'accord.

À la suite de ces mobilisations, la Wallonie s'est clairement positionnée contre l'accord. Néanmoins, la Flandre y étant, elle, favorable, la Belgique s'est finalement abstenue. Pour nous, cela reste une réussite, car une abstention, lors d'un vote au Conseil, n'ajoute pas de voix à la majorité.

Aujourd'hui, quel avenir pour cet accord et pour les mobilisations ?

E.T : L'accord a été voté au Conseil de l'UE en janvier, de manière non démocratique. L'accord est composé d'une partie politique et d'une partie commerciale. La Commission européenne, qui savait pertinemment que certains États membres étaient réticents à l'accord, a décidé de scinder l'accord. Pourquoi ? En le scindant, elle isole la partie

commerciale de l'accord et permet ainsi que celui-ci soit adopté à la majorité, en tant que compétence exclusive de l'UE, et pas à l'unanimité, ce que la Commission n'aurait sans doute pas obtenu. Ce n'est pas légal comme processus, c'est une manœuvre pour contourner les étapes démocratiques.

Après cette signature, c'est au tour du Parlement européen de se prononcer. À nouveau, avec Entraide et Fraternité et la Coalition Stop UE-Mercosur, on a fait un gros travail auprès des eurodéputés et eurodéputées belges pour qu'ils saisissent la Cour de justice de l'Union européenne et leur pose la question de la légalité de l'accord, et plus précisément de sa scission. On a envoyé une série de mails pour les sensibiliser et les interpeller et on a relayé un outil pour que les citoyens et citoyennes puissent aussi les interpeller. Et ces actions, couplées aux manifestations des syndicats

agricoles, ont fonctionné ! La Cour de justice de l'UE a été saisie et a maintenant deux ans pour se prononcer. Si elle relève certains éléments illégaux dans l'accord, ceux-ci devront être modifiés. Et dans tous les cas, le Parlement devra ensuite voter pour ou contre l'application de l'accord. Cependant, alors que le processus aurait dû être suspendu, la Commission européenne a décidé d'appliquer provisoirement l'accord, ce qui est légal mais pas démocratique. Ainsi, aujourd'hui, on reste mobilisés : on a un outil pour interpeller cette fois-ci Bart de Wever et Ursula von der Leyen et leur demander de se prononcer contre cette application provisoire. Bien que ce soit trop tard pour changer les choses avant l'arrêt de la Cour, on montre qu'on est là, qu'on les observe et qu'on n'accepte pas l'application provisoire ; on continue la sensibilisation et nos actions, le combat continue.



Action militante de la Coalition Stop UE-Mercosur devant les institutions européennes, symbolisant le danger des accords commerciaux toxiques pour la santé et l'environnement.

Palestine : une pression de la société civile enfin récompensée

⊕ *Jean-François Lauwens, responsable du Service politique*

Deux manifestations gigantesques dans les rues de Bruxelles (deux fois environ 140 000 personnes) et le travail acharné des ONG ont fait quelque peu plier le gouvernement belge en 2025-2026. La partie est loin d'être gagnée mais le génocide à Gaza et la perspective d'une annexion de la Cisjordanie ne laissent aucune place aux atermoiements.

À l'heure où l'on regrette régulièrement le désinvestissement de la génération Z du combat militant, ce constat doit être relativisé. Dans de nombreux pays du Sud (Pérou, Philippines, Madagascar, Maroc, Népal, Indonésie), cette génération, plus diplômée que les précédentes, s'est soulevée devant l'absence de perspectives. En Belgique, les jeunes ont encore

montré que leur capacité de mobilisation était intacte pour de grandes et justes causes, comme le climat ou la Palestine. Entraide et Fraternité a d'ailleurs publié en ce début d'année une analyse sur la question : *Free Palestine - Une nouvelle génération militante ?*

Devant la gravité des événements perpétrés à Gaza

par Israël (70 000 morts), deux énormes marches apolitiques et un travail opiniâtre de la coalition réunissant les ONG belges engagées en Palestine ont porté leurs fruits, preuve que mobilisation et plaidoyer sont intimement liés pour atteindre des objectifs *a priori* inaccessibles. En l'occurrence, il s'agissait ici de faire bouger le gouvernement belge qui adopte souvent une position médiane veillant à ne pas se fâcher avec Tel-Aviv. En diplomatie comme en plaidoyer, il faut souvent choisir entre voir le verre à moitié plein et le verre à moitié vide.



La mobilisation citoyenne a forcé le gouvernement belge à prendre des mesures contre le gouvernement israélien.



Interdiction des produits des colonies

Le chemin parcouru a été tel que nous avons choisi de voir le verre à moitié plein lorsque, début septembre 2025, le gouvernement a abouti à une batterie de sanctions envers Israël. La reconnaissance pleine et entière de la Palestine par la France devant l'Assemblée générale des Nations unies, n'a pas été obtenue en Belgique : même si le gouvernement s'en défend en estimant que la mesure symbolique est prise, cette reconnaissance reste malheureusement liée à des conditions difficilement applicables. En revanche, la joute médiatico-politique sur le sujet a permis d'obtenir en parallèle de véritables avancées au vu de la situation toujours plus dramatique de la Cisjordanie : la privation des services consulaires aux Belges installés dans les colonies, l'interdiction d'exportation et de transit d'armes en direction d'Israël et l'interdiction des produits issus des colonies. Il est absolument invraisemblable que des supermarchés belges distribuent en Belgique des produits (fruits, jus, confitures, vin, produits cosmétiques...) des colonies israéliennes alors même que celles-ci occupent cette terre en violation complète du droit international.

Alors qu'Israël viole quotidiennement le soi-disant

No other land, plus qu'un film

Tout au long de l'année 2025, des centaines de personnes en Belgique francophone, de Mons à Habay-la-Neuve en passant par Genappe, ont assisté à des soirées-événement organisées par Entraide et Fraternité autour du film *No other land*, récompensé de l'Oscar du meilleur documentaire. Les réalisateurs (palestinien) Basel Adra et (israélien) Yuval Abraham ont notamment été reçus au Parlement européen. Pour rappel, Entraide et Fraternité a participé au financement de ce film choc dont le tournage s'est terminé juste avant le 7 octobre 2023.

Ce dernier point est crucial pour comprendre les enjeux : le film montre effectivement le harcèlement et le déchaînement de violences de la part des colons israéliens installés illégalement en Cisjordanie avec pour but de les chasser de leur terre. Cette situation dramatique n'est donc pas une conséquence de la guerre de Gaza : c'est l'enfer que vivaient déjà les Palestiniens et Palestiniennes de Cisjordanie avant le déchaînement de violence israélien. « *Merci de nous avoir montré une réalité que nous ne voyons jamais* » : telle est la phrase sans doute le plus souvent entendue de la part des spectateurs et spectatrices venus découvrir ce film.



cessez-le-feu à Gaza, les extrémistes ultrareligieux du gouvernement israélien ne cachent plus leur dessein d'annexer la Cisjordanie et d'en chasser ses habitants et habitantes historiques : c'est pourquoi ces mesures sont le minimum vital pour sauver ce qui peut encore l'être. Début

2026, cinq mois après l'accord de l'Arizona, le CNCD-11.11.11 a évalué la mise en œuvre de ces mesures dans une *Scorecard Palestine*.²

Puisqu'il est manifeste que l'aile droite du gouvernement (MR, N-VA) traîne les pieds, les associations impliquées ont, à l'initiative d'Amnesty

2 cncd.be/IMG/pdf/scorecard_palestine_fr_.pdf

International, lancé un appel au gouvernement à enfin adopter cette interdiction des produits des colonies.

Le ministre Clarinval invoque la complexité du dossier.

« *Pourtant, l'exemple espagnol montre que la volonté politique peut se traduire rapidement en actes. La Belgique peut s'inspirer de ces solutions. Ce qui manque, ce n'est pas l'expertise, c'est la volonté politique* », rappelle un collectif d'ONG - dont Entraide et Fraternité - dans une carte blanche publiée dans Le Soir le 2 mars 2026.³ La carte blanche a toutefois été rapidement suivie d'une annonce du ministre promettant un texte dans les prochaines semaines... Le verre à moitié plein ou le verre à moitié vide ?

L'agriculture comme mode de résistance

En Palestine, plus qu'ailleurs encore, on comprend la symbolique de la terre. En Palestine, l'accaparement des terres se fait à échelle géante. Quand on parle de « terre » dans ce cas-là, ce n'est pas une formule : les colons israéliens attaquent les Palestiniens et



Une membre du RWDS (Rural Women Development Society) au travail dans les territoires palestiniens. L'agriculture y est à la fois moyen de subsistance et acte de résistance face à l'accaparement des terres.

Palestiniennes durant la cueillette des olives, un moment importantissime pour les populations du pourtour méditerranéen.

Entraide et Fraternité soutient le RWDS (Rural Women Development Society). C'est l'une des plus importantes associations à la fois féminines et agricoles puisqu'elle est active au sein de communautés

locales (environ 3000 membres) dans l'ensemble des territoires palestiniens au travers d'une soixantaine de clubs de femmes. Notre analyse *L'agriculture : de la subsistance à la résistance*⁴ aborde leur travail. Cette analyse s'inscrit dans une série dédiée au rôle des femmes dans l'agriculture à l'occasion de l'Année mondiale des agricultrices déclarée par l'ONU.

Il est absolument invraisemblable que des supermarchés belges distribuent en Belgique des produits (fruits, jus, confitures, vin, produits cosmétiques...) des colonies israéliennes alors même que celles-ci occupent cette terre en violation complète du droit international.

³ lesoir.be/731826/article/2026-03-02/interdiction-des-produits-des-colonies-israeliennes-au-boulot-monsieur-clarinval

⁴ entraide.be/publication/analyse2026-4/



Le plaidoyer, c'est aussi notre affaire en Belgique

© Noémie Winandy, chargée d'analyse au Service politique

Déliquescence de l'État de droit, attaque systématique des contre-pouvoirs et des droits les plus fondamentaux, montée de l'extrême droite et de l'obscurantisme : jamais depuis la Seconde Guerre mondiale, les acquis sociaux n'avaient été autant remis en question. Ces injustices représentent la matière du travail de plaidoyer d'Action Vivre Ensemble.

Dans le sillage des dernières campagnes d'Avent, Action Vivre Ensemble s'est mobilisée pour porter les voix des acteurs et actrices de terrain. Lors de la campagne dédiée à la santé mentale (2024), Action Vivre Ensemble a pu compter sur le support d'associations de terrain à Liège (Infirmiers de rue, Revers, Sans Logis). Un document commun avec des constats et revendications liés à la santé mentale a été rédigé et porté auprès de la Ville de Liège et du président de son CPAS, Jean-Paul Bonjean (PS). Cet échange fut l'occasion de pointer du doigt un réel manque sur le terrain : une cartographie des associations de terrain œuvrant dans la santé mentale et le sans-abrisme actives sur le territoire de la ville, destinée au public précarisé et/ou à la rue. Quand on est démuné et en détresse mentale, savoir où pouvoir se poser, trouver un réconfort, une écoute, une tasse de café est de l'ordre de la nécessité.

En 2025, la campagne dédiée à la jeunesse et plus

particulièrement aux inégalités scolaires (*L'école, fabrique d'inégalités ?*) porte un peu plus loin l'effort politique. Tout d'abord, l'événement de campagne - le spectacle théâtral *Kevin. Parlons des inégalités scolaires autrement* - a rassemblé le 17 décembre plus d'une centaine de personnes. La pièce était suivie d'un débat regroupant plusieurs personnes expertes sur la perpétuation des inégalités en milieu scolaire : Merlin Gevers (Ligue des familles), Bernard Hubien (Ufapec), Catherine Beauthier (ATD Quart Monde) et les deux auteurs de la pièce, Jérôme Piron et Arnaud Hoedt. Lors de cette table-ronde, les constats

exposés par les intervenants et intervenantes ont constitué un vibrant plaidoyer pour une refonte de l'enseignement : plus juste, égalitaire et inclusif.

Dans la foulée, une rencontre avec l'équipe du Délégué général aux Droits de l'Enfant ancre puissamment le besoin de se fédérer pour que les voix portent plus loin. Un groupe de travail associatif regroupant plusieurs associations actives dans le secteur de la jeunesse est formé avec une balise claire et précise : par quelles actions concrètes Action Vivre Ensemble peut-elle soutenir les associations de terrain et combler les besoins ? Comment faire entendre les voix de celles et ceux qu'on n'écoute plus et qui, pire, se voient criminalisés ? Le travail de plaidoyer est essentiel dans cette perspective. Encore et toujours, jusqu'à ce que ces voix portent si loin qu'il soit impossible de les ignorer.



De gauche à droite, Noémie Winandy (Action Vivre Ensemble), Merlin Gevers (Ligue des familles), Bernard Hubien (Ufapec), Catherine Beauthier (ATD Quart Monde) et les deux auteurs de la pièce, Jérôme Piron et Arnaud Hoedt.

Une COP controversée, un Sommet des peuples fédérateur

© *Valentine Matuszczak, stagiaire au Service politique*

L'année 2025 a été marquée par la tenue de la COP 30 et du Sommet des peuples, à Belém, au Brésil, où Entraide et Fraternité s'est rendue. À cette occasion, Alexandre Blanchart, chargé d'analyse et de plaidoyer pour Entraide et Fraternité, raconte.

COP 30 vs Sommet des peuples

Alors que la COP est le rassemblement mondial le plus important sur le changement climatique - dont on espère chaque année qu'il ressortira des accords ambitieux, le Sommet des peuples est un rassemblement de la société civile (peuples autochtones, ONG et syndicats) qui s'organise en parallèle.

Les deux rassemblements ont eu lieu à Belém, à la frontière de la forêt amazonienne. L'occasion pour le Brésil de mettre en lumière les peuples autochtones qui y vivent. Saisissant cette occasion, de nombreuses organisations défendant les droits des peuples d'Amérique latine ont souhaité organiser le Sommet des peuples, pour faire entendre leurs voix, alors que les COP précédentes se

tenaient dans des pays moins propices aux mobilisations civiles.

Parmi les organisateurs se trouvaient Agro é Fogo, une coalition partenaire d'Entraide et Fraternité qui a invité notre ONG à la rejoindre au Brésil pour ce sommet. Sur place, d'autres partenaires les ont rejoints : la CPT de Goiás (Brésil) et le MOCCIC (Pérou).



De gauche à droite, Daniel Fernandez (chargé de partenariats Brésil), Adrien de Vreese (président du Conseil d'administration), Alexandre Blanchart (Service politique), Joao Palhares (chargé de communication d'Agro é Fogo) et Jacqueline Freitas Vaz (secrétaire générale d'Agro é Fogo), à Belém, en novembre dernier.



« *Ce qui était vraiment intéressant avec le Sommet des peuples, c'est qu'il a été organisé par et pour les peuples d'Amazonie : les revendications sont vraiment venues du terrain* », explique Alexandre Blanchart, chargé d'analyse et de plaidoyer pour Entraide et Fraternité.

A *contrario*, la COP est de plus en plus critiquée. Dans les groupes de travail qui élaborent les accords, on retrouve les ministres de l'environnement de différents pays, mais aussi des entreprises multinationales, connues pour leur impact écologique immense. La COP laisse peu de place aux mouvements sociaux et s'apparente surtout à une foire au *greenwashing*, dans laquelle *lobbys* et multinationales parasitent les discussions et bloquent tout accord un peu ambitieux.

Face à ce constat, le Sommet des peuples affirme son rôle : « *Il ne dénonce plus seulement mais représente une réelle alternative et propose des revendications concrètes.* »

Parmi ces revendications, on peut notamment relever :

- la mise en place d'une réforme agraire et la

promotion de l'agroécologie pour garantir la souveraineté alimentaire et la restitution des terres aux peuples qui y vivent ;

- la démarcation et la protection des terres des peuples autochtones : les États doivent reconnaître le droit à la terre des peuples autochtones et lutter contre la prédation des grands propriétaires terriens et/ou des entreprises extractivistes ;
- la fin de l'exploitation pétrolière et de la déforestation en Amazonie ;
- la reconnaissance par les États occidentaux de leur responsabilité dans la crise écologique et une compensation juste et complète de leur part pour les pertes et dommages imposés aux autres peuples ;
- la participation et le *leadership* des populations concernées dans la construction de solutions climatiques.

Après leur rédaction et leur acceptation par toutes les parties prenantes du Sommet des peuples, les revendications communes ont été présentées au président de la COP et sont parvenues aux groupes de négociation. Cependant et sans

grande surprise, l'accord final de la COP a été décevant.

Pourtant, dans ce contexte de manque d'engagement international, quelques pays d'Amérique du sud se sont distingués : la Colombie a interdit l'exploitation du pétrole en Amazonie colombienne et le Brésil s'est engagé à accélérer la démarcation des terres autochtones. Mais alors, pourquoi certains pays sont-ils prêts à prendre de telles mesures et pas d'autres ? Selon Alexandre Blanchart, cela s'explique grâce aux directions politiques des gouvernements : « *Il faut quand même reconnaître que c'est plus simple de faire du plaidoyer quand ce sont des gouvernements de gauche. Même s'ils ne sont pas parfaits, ils se montrent plus sensibles aux questions sociales et*

À l'avenir, se réunir en parallèle de la COP, puis porter ensemble les revendications de la société civile et former un collectif plus grand pour se faire entendre au milieu des multinationales et des pays pétroliers semble nécessaire.



environnementales que les gouvernements de droite et d'extrême droite. »

Ces avancées montrent que le Sommet des peuples et l'alliance de toutes les organisations participantes donnent vraiment du poids aux revendications. Il y a eu un plaidoyer de réseau, réalisé par l'ensemble de la société civile présente, qui a formé un réel contrepoids face à la COP. La marche pour le climat organisée par le Sommet des peuples a réuni plus de 70 000 participants et participantes, marquant un vrai rapport de force et une mobilisation historique face à la COP 30.

Lors de cette marche, on a aussi noté l'hétérogénéité des participants et participantes : *« Ce n'était pas comme une marche climat en Europe où il y a*

surtout des écologistes ; là, il y avait toutes les ONG liées de près ou de loin aux luttes écologiques, de nombreux représentants et représentantes des peuples autochtones de toutes les régions d'Amazonie et les principaux syndicats brésiliens. C'était intéressant, ce gros mélange, car les revendications correspondaient à tous les groupes. Alors qu'on parle souvent de justice climatique et sociale, ici, les revendications communes ont été un réel exemple d'alliance entre le social et l'environnement. »

On retiendra surtout que ce plaidoyer de réseau a été particulièrement fort et inspirant. Pour gagner en visibilité et mieux se faire entendre, il est à présent primordial de travailler ensemble. *« À l'avenir, se réunir en parallèle de la COP, puis porter*

ensemble les revendications de la société civile et former un collectif plus grand pour se faire entendre au milieu des multinationales et des pays pétroliers semble nécessaire. »

Pour désigner les peuples d'Amazonie, plusieurs termes existent mais aucun d'eux n'est parfait. Dans cet article nous privilégions l'appellation « peuples autochtones », le terme « indigènes » ayant une connotation négative puisqu'il a été utilisé par les colons, puis vivement critiqué par de nombreux peuples autochtones au sein du groupe de travail sur la Déclaration des droits des peuples autochtones des Nations unies, entre 1987 et 2007.



Des participants et participantes au Sommet des peuples de Belém : peuples autochtones d'Amazonie, syndicats brésiliens, ONG (dont Entraide et Fraternité) réunis pour porter ensemble des revendications climatiques et sociales face à la COP 30.



Cette dette qui plombe Haïti depuis deux siècles¹

⊕ Jean-François Lauwens, responsable du Service politique

Le 17 avril 2025, Emmanuel Macron annonçait la création d'une commission mixte franco-haïtienne chargée d'examiner le passé commun des deux pays. Au centre de ses travaux : l'impact de ce qu'on appelle « l'indemnisation de 1825 ». Une dette injuste qui plombe Haïti depuis deux siècles.

Le 3 juillet 1825, une flottille française entre dans la rade de Port-au-Prince. Elle est porteuse d'un texte sidérant : en échange de la reconnaissance de l'indépendance conquise en 1804, la France « ordonne » à la jeune République de lui verser une indemnité de 150 millions de francs, destinée à dédommager les anciens colons esclavagistes. À ces conditions, Paris « concède » son indépendance à Haïti - qui s'en était pourtant libérée par les armes vingt et un ans plus tôt, devenant la première nation née d'une révolution d'esclaves noirs.

Selon le New York Times, Haïti a versé environ 560 millions de dollars en valeur actualisée à la France, sans aucune contrepartie. Mais le déficit économique réel est bien plus abyssal : si ces sommes étaient restées dans l'économie haïtienne, elles auraient pu générer jusqu'à 21 milliards de dollars. On parle souvent de « dette de l'indépendance ». L'appellation est trompeuse. **C'était une rançon.**

Deux siècles plus tard, cette injustice fondatrice continue de peser sur un pays coincé entre une administration américaine indifférente et une Union européenne paralysée. Pour Frédéric Thomas, chercheur au Cetri, « *la révolution haïtienne est une promesse qui doit être tenue. Aux Haïtiens et aux Haïtiennes de rééditer le geste de leurs ancêtres et de faire voler en éclats le pacte de 1825 dans le piège néocolonial d'aujourd'hui.* »

Signez la pétition mondiale

Plus largement, c'est tout le système de la dette qui est en cause. Dans le cadre du Jubilé proclamé par le pape François, une pétition mondiale pour une réforme du système financier du système financier mondial a été initiée par Caritas Internationalis et relayée en Belgique par Entraide et Fraternité. Il est encore temps de la signer.

Par la poste ou en ligne sur annulerladette.be/

¹ Analyse complète : entraide.be/publication/analyse2025-6/



ENTRAIDE &
FRATERNITE
ACTION
VIVRE ENSEMBLE

Juste Terre! mensuel

de l'ASBL Entraide et Fraternité et
de l'ASBL Action Vivre Ensemble
(ne paraît pas en juillet et en août)

Siège

rue du Gouvernement Provisoire, 32
1000 Bruxelles | T 02 227 66 80
info@entraide.be
info@vivre-ensemble.be
www.entraide.be
www.vivre-ensemble.be

Suivez-nous



Dans un souci d'équité, le magazine s'efforce de privilégier l'écriture inclusive.

Conception - coordination

C. Houssiau, V. Martin, Q. Minsier

Éditrice responsable

Axelle Fischer

Studio et imprimerie

Snel à Vottem, Belgique



Crédits photos

Entraide et Fraternité
Action Vivre Ensemble
(sauf mention contraire)

Ce papier est issu de forêts gérées durablement.



Avec le soutien de



Les deux ASBL sont habilitées à recevoir des legs par testament.